

personnels des collectivités locales nous apportent aujourd'hui le témoignage".

Il y a juste trente ans, c'est par ces mots qu'Eugène AVINEE, Président Fondateur de votre Mutuelle a ouvert les travaux de la toute première Assemblée Générale de votre Mutuelle.

Ces paroles ont conservé toute leur actualité, et j'ai grand plaisir à vous accueillir en cet hôtel de ville en opérant ce retour au source.

Vous êtes ici sur les terres de l'ancien Maire de Loos-lez-Lille. C'est à Lille qu'est né Eugène AVINEE en 1901, et je suis très heureux que le trentième anniversaire de la M.G.P.C.L. soit l'occasion d'un hommage à la mémoire et au combat de cette grande figure du Nord.

Eugène AVINEE était avant tout un humaniste actif, il n'a cessé de le démontrer dans toute ses responsabilités politiques : en tant que Maire, à la Vice-

Présidence de la Communauté Urbaine de Lille, où au Bureau National de l'Association des Maires de France. En tant que Président de la Mutuelle Générale du Personnel Communal, son ambition la plus forte était que les employés communaux soient reconnus comme les autres corps de l'Etat.

"Un idéal n'est pas une utopie, la solidarité professionnelle est un fait réel" : voilà maintenant 30 ans que la M.G.P.C.L. en fait la démonstration.

Elle rassemble aujourd'hui plus de 345.000 adhérents et protège plus de 680.000 personnes. Elle se place au 5ème rang des Mutuelles Françaises, et au premier rang des Mutuelles Nationales Professionnelles de la Fonction Publique Territoriale.

Un succès qui traduit tout simplement l'utilité et la qualité des prestations sociales proposées.

En 1964, la protection des agents

communaux était bien mince. La création d'une mutuelle constituait donc une grande avancée sociale, et un pas considérable en faveur du combat pour l'égalité de l'accès aux soins et la protection des familles des agents communaux en cas de maladie, d'accident ou de décès.

Aujourd'hui encore la mutuelle poursuit cette vocation et cette mission de solidarité en s'adaptant régulièrement aux limites de notre système de sécurité sociale.

Et au moment où ce système dérive avec notamment :

- les baisses de remboursements,
- la diminution des retraites,
- la remise en cause de la retraite à 60 ans,
- la régression des allocations familiales,

l'efficacité de cette mission de solidarité peut être remise en cause.

Les mutuelles complètent, parachèvent, mais ne doivent pas se substituer à notre système de justice sociale.

Le concept herold de la neutralité de la Sécurité Sociale, dans lequel grand la formation de la Sécurité Sociale d'urgence, la neutralité doit faire face.
 Ce serait reculer de l'idéal à l'utopie. Je pense que nous ne pouvons que nous indigner d'une telle récession, comme l'a fait le Président de la République samedi dernier à Bayonne ; allant même jusqu'à prévenir "qu'il saisirait le pays en cas de manquement essentiel aux acquis sociaux".

C'est dire à quel point il faut se montrer vigilant sur les évolutions actuelles, elles sont d'autant plus paradoxales que notre société en crise a plus que jamais besoin d'une justice sociale forte, garante de la cohésion sociale.

Il y a donc bien un point d'interrogation à la fin du thème qui

anime les travaux de votre congrès :
"Quelle Mutuelle nationale pour
demain"?

Je sais que vos réponses respecteront les principes éthiques inaliénables de la M.G.P.C.L., c'est-à-dire la démocratie, la liberté, l'indépendance et la solidarité.

Ici, à Lille, ils prennent toute leur valeur et toute leur importance puisque, ville d'avenir, notre ville est également par tradition une ville solidaire.

Les 1572 adhérents à la M.G.P.C.L. que compte la Mairie de Lille peuvent largement en témoigner puisque leur mission quotidienne est justement de faire vivre et d'organiser cette solidarité à travers ses nombreuses déclinaisons dans le travail municipal.

Je sais d'ailleurs que dans le cadre de votre congrès, un concours de photographie met particulièrement bien en valeur ces déclinaisons en illustrant

les différents métiers de la Fonction Publique Territoriale.

Je salue cette initiative qui rend hommage aux talents et aux compétences des agents territoriaux ainsi qu'à leur dévouement en faveur de l'intérêt public.

C'est la preuve que la M.G.P.C.L. est entièrement partenaire de la cause de ses adhérents et de sa volonté de promouvoir la fonction territoriale.

C'est la raison pour laquelle, je vais remettre la grande médaille d'or de la ville à ceux qui exercent une action prépondérante au sein de la Mutuelle :

- le Président National, Monsieur André LE FLOCH, ancien Député-Maire de Floirac en Gironde et ancien Vice-Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux. Monsieur LE FLOCH vous êtes le digne successeur d'Eugène AVINEE depuis 1978 et c'est sous votre impulsion que la M.G.P.C.L. s'est modernisée,

informatisée et développée.

- M. Georges DUPONT, Président Départemental de la M.G.P.C.L. et lui aussi le digne successeur d'Eugène AVINEE à la Mairie de Loos. Il a pérennisé dans sa ville comme à la Mutuelle les valeurs de solidarité auxquelles il était profondément attachées.

- et M. Maurice ROUSSEL, Vice-Président National et Secrétaire Départemental, qui est actuellement la cheville ouvrière de cet important congrès.

Ces médailles symbolisent l'attachement que portent les Lillois à la justice sociale et aux principes mutualistes ; elles traduisent notre vive reconnaissance envers ceux qui les défendent et les font vivre avec autant de talent, de fidélité et d'engagement.